

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (30) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIÉ, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, MM. PREHER, LAURENDEAU, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme COTTEREAU, M. BEAUDEUX, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. BARAUDON, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS (9) :

M. MIS mandant a pour mandataire Mme BOURAT
M. DUMAS mandant a pour mandataire M. ABELIN
Mme PETIT mandant a pour mandataire M. Mme LAVRARD
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire Mme RABUSSIÉ
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme METAIS mandant a pour mandataire M. GUERIN
M. GANIVELLE, andant a pour mandataire Mme MERY
Mme PESNOT-PIN mandant a pour mandataire M. BARAUDON
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSE (0) :

Mme Nelly CASSAN-FAUX a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Mesdames FARINEAU et CASSAN-FAUX

OBJET : Projet Sport Santé – "Sport en ville, sport facile"

Les actions menées par l'équipe d'animation sportive s'adressent aujourd'hui aux publics jeunes.

Une analyse plus poussée de la démographie de la ville conduit à penser que dès maintenant et dans les années à venir, il y aura lieu de favoriser la pratique du sport/santé auprès de publics plus âgés, notamment pour favoriser le maintien à domicile.

De plus, en terme de santé publique, il est important de pouvoir promouvoir la pratique d'une activité physique auprès des populations sédentaires de tous âges. En effet, intégrer dans sa vie quotidienne une activité physique régulière permet de réduire le risque de développer des maladies chroniques.

C'est dans cette optique de promotion du sport/bien-être que la ville de Châtellerault souhaite développer et véhiculer ce message auprès des habitants à travers des démonstrations et pratiques collectives régulières (marche nordique, gymnastique, stretching, course d'orientation, capoeira...). Ces animations auront lieu le dimanche matin sur l'espace public, place Emile Zola, de 10h30 à 12h00. Les séances sont prévues sur 2 périodes de l'année 2016, mai-juin et septembre-octobre, pour un total de 6 séances. Elles seront encadrées par un éducateur sportif de la ville en partenariat avec un club privé ou une association sportive locale.

* * * * *

VU la délibération n°19 du conseil municipal du 28 novembre 2011 relative au Contrat Local de Santé 2012-2016,

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 7 avril 2016

n°25

page 2/2

CONSIDERANT la nécessité de fixer par convention les rôles et responsabilités des parties impliquées dans la réalisation de cette journée,

CONSIDERANT l'intérêt de ce projet pour l'animation du centre ville,

CONSIDERANT l'intérêt de ce projet pour la promotion de l'activité physique et de ses bienfaits sur la santé auprès de la population,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer les conventions et toutes pièces relatives à ce dossier dans le cadre des partenariats avec:
 - Les Galopins des Bois
 - Le Club Atlantis
 - L'association Energie Stretch
 - Esperito Capoeira Brasil
 - Le Club de Gym Volontaire Body Gym

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 12 avril 2016

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

